

laboure de nouveau avant de semer, mais un peu plus tard, afin que le compost se trouve au milieu de celui qui doit produire le grain.

Q. Y a-t-il danger de brûler le sol en chaulant très fort ?

R. On peut brûler le sol en chaulant sans mesure ; l'excès est toujours condamnable.

Q. Si l'on se sert du fumier ou du second mode de chaulage, faut-il mettre la chaux à mi-sol ?

R. On doit toujours mettre la chaux à mi-sol, quelque soit le mode de l'employer, afin que l'eau ne l'emporte pas, puis aussi pour que les petits morceaux non éteints ne brûlent pas la racine de la semence.

CHAPITRE XIV.

Des Plâtres comme Engrais.

Q. Que dites-vous des plâtres ou débris de démolition en chaux que souvent on trouve répandus sur les chemins.

R. Les débris de démolition en chaux que l'on nomme plâtres sont un bon engrais ; presque toujours cet engrais est perdu ; mais cette perte ne détraite pas la cause de sa valeur.

Q. Comment faut-il employer cet engrais ?

R. On emploie cet engrais presque comme la chaux ; en l'écrase, on le mêle à deux fois son volume de terre, on l'étend sur le sol et on le recouvre d'un léger labour.

Q. Cet engrais demeure-t-il à fuser comme la chaux ?

R. La chaux étant déjà mêlée au sable ne peut fuser, elle est éteinte ; mais l'engrais augmente de valeur en vieillissant, étant mis en morceaux comme la chaux.

Q. Dans quelle proportion faut-il employer cet engrais ?

R. Si aux déblais on a mêlée de la terre, on peut mettre six pieds cubes du mélange par perche, ou six cents pieds cubes à l'arpent ; on emploie le tiers de cette mesure si l'engrais est pur ?

Q. Quel est l'effet de ce compost ?

R. Cet engrais agit plus sur le grain que sur la paille ; cette dernière n'est pas beaucoup augmentée ; mais le grain est plus pesant, plus clair et mieux nourri.

Q. Un champ calcaire que la chaux gênerait recevrait-il cet engrais avantageusement ?

R. Un champ calcaire que la chaux gênerait ne recevrait pas cet engrais avantageusement, la composition étant la même, les effets seraient les mêmes en tout.

Q. Un sol se ressent-il longtemps de cet engrais ?

R. Un sol peut se ressentir de cet engrais pendant dix ou douze ans, s'il n'est pas abandonné sans soin et si on entretient sa fécondité par une culture raisonnée.

CHAPITRE XV.

Du Gypse ou Plâtre comme Engrais.

Q. Parlez-nous du gypse ou plâtre comme engrais ?

R. Le gypse ou plâtre est bien connu comme engrais par les agriculteurs, qui s'en servent avantageusement depuis quelques années.

Q. Où son effet est-il le plus remarquable ?

R. Son effet le plus remarquable est sur les légumineuses et sur les prairies ; mais on lui reproche de durcir la cuisson des pois et des autres légumineuses ?

Q. Dans quelle proportion doit-on l'employer ?

R. On doit l'employer dans la proportion d'environ deux quintaux à l'arpent.

Q. Dans quel temps doit-on le répandre ?

R. On doit le répandre lorsque les légumineuses et le foin ont acquis la longueur de cinq à six pouces par une bonne rosée matinale, un temps calme, et à la volée. On peut encore le répandre par un temps de pluie lorsque le temps est calme.

Q. Demeurerait-il sans effet si on le répandait sur le sol en semant ?

R. Il ne demeurerait pas sans effet si on le répandait sur le sol en semant ; mais son effet serait moins sensible que lorsqu'on le répand sur les légumineuses.

Q. Une dose trop forte peut-elle nuire ?

R. Comme tous les engrais actifs, une dose trop forte peut brûler le sol.

CHAPITRE XVI.

Du Noir Animalisé comme Engrais.

Q. Qu'est-ce que le noir animalisé ?

R. Le noir animalisé est un composé d'une partie de charbon de bois mis en poudre, mêlée à deux parties de matière fécale fraîche ou fermentée.

Q. Cet engrais ne répugne-t-il pas par son odeur ?

R. L'odeur de cet engrais n'a rien de répugnant si le mélange est bien fait.

Q. La force de cet engrais ne pourrait-elle pas brûler le sol ?

R. Le charbon empêche une prompt décomposition dans cet engrais ; il n'y a aucun danger de l'employer, même pour la culture des plantes les plus faibles.

Q. Quel en est l'effet le plus utile ?

R. Cet engrais se décompose très lentement ; il fournit aux plantes jusqu'à leur parfaite maturité le suc nourricier dont elles ont besoin.

Q. Dans quelle proportion faut-il employer cet engrais ?

R. On ne doit pas mettre moins d'un minot de cet engrais à l'arpent, ni plus de dix minots. Le trop ou moins ne suffit pas, en plus il donne trop d'activité.

Q. Doit-on le bien émietter avant de l'employer ?

R. On doit le bien émietter avant de l'employer ; pour la culture en sillons on le met dans les sillons ; son contact avec les graines ne fait aucun mal.

Q. Dans quelle proportion le répand-on lorsqu'on s'en sert pour planter des arbres ?

R. Lorsqu'on s'en sert pour engraisser le sol où doit croître un arbre, on mêle un

gallon de l'engrais à la terre extraite du trou pratiqué pour planter l'arbre. Cet engrais donne une grande vigueur à l'arbre qui le reçoit. Une pinte suffit pour faire croître un beau rosier.

Fin des Engrais.

J. B. LABONTE,
Instituteur à Longueuil.
(A Continuer.)

PLEURO-PNEUMONIE PARMI LES ANIMAUX.—Un nombre d'écrits relatifs au sujet ci-dessus, viennent d'être présentés à la Chambre des Communes ; ils contiennent entre autres choses, un sommaire d'expériences faites par un Dr. Willem, dans la Belgique, pays d'où l'on suppose que la maladie a été importée dans celui-ci, en 1815. Il est bien connu que la maladie a sévi dans la Belgique pendant un grand nombre d'années avant cette date. Après un nombre d'expériences, fatales dans celles qui ont été faites les premières, le docteur a enfin découvert ce qu'il regarde comme un remède sûr ; mais son épreuve, quoiqu'heureuse, a été courte. Son plan consiste à inoculer des animaux sains et en bonne santé avec le mal même, au moyen du sang et des liquides extraits par pression des poumons d'un animal attaqué de la pleuro-pneumonie. Le mode d'inoculation, dont les effets sont variés et souvent violents, et qui se manifestent après des intervalles de 12 à 20 jours, est décrit comme suit : "Une grande lancette est plongée dans le liquide extrait des poumons d'un animal mort récemment de la maladie. Deux ou trois piqûres sont faites à l'extrémité inférieure de la queue, et une seule goutte du liquide est suffisante. Un fait remarquable, c'est que l'inoculation ne cause aucun inconvenient aux autres classes d'animaux. Les bêtes à cornes sont regardées, lorsqu'elles sont maigres, comme étant dans le meilleur état pour l'opération, et le docteur recommande qu'il leur soit donné une mixture saline, au bout d'environ dix jours. Lorsque des bêtes à cornes ont été inocuées, on peut sans danger leur permettre de se mêler avec celles qui sont atteintes de la maladie. D'autres papiers, fournis à la Chambre par un autre district de la Belgique, parlent des morts arrivées après l'inoculation, comme étant de quatre pour cent ; mais les expériences ont été faites dans des circonstances très favorables. La communication la plus précieuse, pourtant, vient d'un chirurgien vétérinaire royal, le Dr. Hieker, de Cologne, sous la date de mars dernier, laquelle annonçait l'invention d'un instrument qui rend l'opération de l'inoculation sûre et certaine. Le docteur dit où le virus doit être déposé, mais il avertit que si les muscles sont percés, alors la gangrène et la mort s'ensuivent. Si l'inoculation est faite dans le tissu cellulaire de la peau, le docteur pense que l'opération est entièrement exempte de danger.—*Journal Anglais.*